

N/REF : 1/07/2024 9H44 C:025858 I:35300
V/REF : TEL LOC ASTREINTE
V/Appel du Lundi 01/07/2024 a 9H44

AGIL IMMOBILIER

**16 RUE LESDIGUERES
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 4 FLEMMING
4 RUE ALEXANDRE FLEMMING
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 02 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 RUE ALEXANDRE FLEMMING - CHEZ MR VERILLERMENT 06 13 74 87 50
6EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR EN ASTREINTE POUR UN REFOULEMENT CUISINE

Donneur d'ordre : Mme S ARGENTO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/06/2024 A 09H00
INTERVENTION EN ATSREINTE DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE CUISINE ET POMPAGE DE L'APPARTEMENT

PREVOIR UN CURAGE DE LA COLONNE EN URGENCE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 10H30 Mme S ARGENTO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	132,67
TOTAL H.T.				398,02
T.V.A. a 10,00%				39,80
TOTAL T.T.C.En EURO				437,82

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN